Humanités environnementales : sciences, arts et citoyennetés face aux changements globaux

actes n° 1 | 2024
Humanités environnementales : sciences, arts et citoyennetés face aux changements globaux. Actes du colloque organisé à Montpellier les 5-7 octobre 2021

Le cheval au prisme des humanités environnementales

Considérations et vulnérabilités des liens inter-espèces

Hélène HOUDAYER *Maître de conférences HDR*
Département de sociologie
LEIRIS
Université Paul-Valéry Montpellier

Édition électronique :
URL :
https://humanites-environnementales.numerev.com/articles/actes-1/2395-le-cheval-au-prisme-des-humanites-environnementales
DOI : numerev_2232
Date de publication : 14/11/2024

CertiScience© *Certifié évalué par les pairs*

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

Pour **citer cette publication** : HOUDAYER, H. (2024) Le cheval au prisme des humanités environnementales. *Humanités environnementales : sciences, arts et citoyennetés face aux changements globaux*, (actes n°1). https://doi.org/10.34745/numerev_2232

Résumé :

Le cheval accompagne l'évolution des hommes depuis sa domestication. L'animal participe aux transports, il sert à la guerre et dans les champs. Il s'illustre dans les arts et la chevalerie. Ce contact immémorial inscrit l'homme et le cheval au sein d'une expérience charnelle. L'animal est ainsi reconnu comme une source de socialisation et d'épanouissement pour les hommes. Cependant il interroge simultanément nos conditions d'existence réciproques, répondant aux enjeux soulevés par les humanités environnementales. Comment dépasser le cadre d'une pensée utilitaire qui enferme le vivant-cheval ? Une des propositions consiste à interroger la médiation équine comme étant capable de promouvoir les relations inter-espèces.

Abstract :

The horse is endowed a force of resistance and a powerful imagination. It is a part of human culture. The animal offers us an experience that allows us to remain attentive to the diversity of life forms and situations.In this context the horse is recognized as a bearer of benefits, especially during socializing perspectives. Horses are the heart of considerations that affect our living conditions and respond to the issues raised by the environmental humanities. We have chosen to consider the care relationship in equine therapy. It appeals to the vulnerability of humans and animals by considering their condition and the resulting receptive capacities.

Mots-clés :
Care, Émotions, Réciprocité, Considération, Soins, Équithérapie, Equitherapy, Reciprocity

---

Introduction

En envisageant les humanités environnementales comme un domaine de recherches nous faisons un choix épistémologique : tous les êtres vivants, particulièrement les non-humains, sont dignes d'intérêts et de considérations. Ils nous encouragent à mieux les connaître et à étendre nos relations. De sorte qu'ils deviennent les sujets d'une réflexion qui touche aux conditions de coexistence de tous les vivants. Ainsi nous pouvons nous intéresser aux apports réciproques et aux relations inter-espèces.

Dans cette optique, nous avons choisi un animal, le cheval, en mesure de révéler des bénéfices conjoints. Les hommes partagent une histoire commune avec les chevaux, qui est à l'origine du développement des sociétés. Utilisés principalement comme moyen de transport, mais aussi dans le labour et au sein des armées, les chevaux ont contribué aux progrès humains. Pourtant le XIX^{ème} siècle s'achève en 1899, avec l'ouvrage d'un homme de lettres, Pierre Giffard, intitulé, *La fin du cheval*. L'animal vient de perdre toute légitimité en tant que moyen de transport, déclassé au profit des machines. Les techniques agricoles vont progressivement pouvoir, elles aussi, se passer de son travail dans les champs. La seconde guerre mondiale mettra de côté les chevaux, moins rapides et résistants. L'homme va-t-il pouvoir conserver au cheval une place dans la société ? Ce sont les écuyers qui vont placer l'animal au centre d'une nouvelle perspective sociale et économique, en développant l'équitation dans la société. Celle-ci ne doit plus être réservée à un corps de métier (principalement l'armée) ou un milieu social (la bourgeoisie). Cette entreprise de démocratisation commence dès 1912 avec les jeux olympiques de Stockholm. De nouvelles fonctions économiques et sociales vont progressivement soutenir l'activité des équidés dans la société : jeux, spectacles, sport et loisirs. De sorte que le cheval se rapproche suffisamment des individus pour obtenir, en ce début du XXI^{ème} siècle, un statut similaire à celui d'un animal de compagnie.

La considération et l'attachement des hommes pour les chevaux ne sont donc pas nouveaux. Leur inscription juridique au sein du code rural les classe parmi les animaux de ferme, ce que l'on peut facilement comprendre en raison de l'espace foncier dont les équidés ont besoin. Néanmoins, cela fait d'eux des objets de rente assujettis à de possibles dérives, relatives à leur exploitation (usages trop contraignants, négligence dans les soins) malgré une protection contre la maltraitance[1]. De sorte que nous sommes en présence d'une humanité stigmatisée par les différents usages socialement construits autour du cheval (élevage, jeux d'argent, travail), espèce par ailleurs soumise à un anthropocentrisme.

Le cheval reste réduit à des formes d'utilités sociales concernant la pratique du sport, les activités de pleine nature, une quête d'épanouissement personnel. Ce bien-être postulé par la mise en relation du cheval et de l'humain relève d'un enjeu sanitaire et social[2] que l'on retrouve au sein du grand public et principalement des jeunes de moins de 25 ans (l'équitation est le 1er sport féminin français en nombre de licenciées depuis plus de 10 ans), mais aussi parmi quelques structures équestres proposant des lieux et des moments dédiés à la mise en relation des chevaux et des personnes en situation de handicap. Ainsi l'animal se retrouve dans un nouvel enjeu au sein duquel il demeure un objet utile, tout en pénétrant dans le cadre d'une relation inter-espèce qui fait de lui une source de considération, dépassant le cadre de l'opposition nature/culture. Philippe Descola rappelle que « le référent commun aux entités qui habitent le monde n'est pas l'homme en tant qu'espèce, mais l'humanité en tant que condition » (Descola, 2005). Le cheval serait ce vivant capable de fédérer les intérêts communs de l'humanité.

Nous nous proposons d'interroger les formes de reconnaissances découlant de la mise en relation humain/équidé. Quel est l'enjeu social consistant à se rapprocher du cheval ? La médiation équine pourrait-elle permettre de réduire l'écart entre vivants, humains et

non-humains, de manière globale, mais aussi de remettre en cause le regard social, souvent stigmatisant, qu'il est possible d'observer envers les personnes en situation de handicap, plus spécifiquement ?

Les chevaux : des ponts entre les vivants

Nous pensons entretenir avec les chevaux des relations s'inscrivant au sein d'une nature physique qui les positionne dans le cadre d'un décor, où ils incarnent des ressources symboliques et émotionnelles. L'image du « cheval dans la nature » est le signe d'une « richesse verte ». Elle symbolise des rapports au cours desquels l'humain se rapproche du végétal et des autres êtres vivants. Le cheval invite les individus à considérer et à apprécier les écosystèmes. L'intérêt pour la biodiversité, l'attention portée aux paysages et au patrimoine font partie d'un schéma plus vaste au cours duquel l'animal constitue une prise de conscience, amenant les individus à se soucier de leur environnement naturel, et ainsi à le protéger. Dans cette perspective les relations aux animaux sont prises en compte comme pouvant établir des ponts entre soi et le vivant, entre les communautés et les sociétés, en termes de comportement durable. En témoignent les campagnes publicitaires de la fédération française d'équitation, faisant du cheval un acteur du développement durable intégré dans les statuts : « Alliant plaisir et évasion, en harmonie avec le cheval et la nature, il est plébiscité par toutes les générations. Loin du stress de nos vie quotidiennes, le tourisme équestre offre une bouffée d'oxygène, hors du temps, au rythme du pas des chevaux »[3]. Le cheval participe au mouvement de socialisation et d'écologisation de la société (Maffesoli, 1990) : la nature n'est plus considérée comme objet à exploiter mais un sujet de sensibilité permettant des expériences, s'inscrivant dans la sphère du quotidien : alimentation, pratiques douces, développement personnel, souci envers les autres vivants.

De sorte qu'il peut être considéré, comme nous le suggérons, en tant que facteur propice au développement des humanités environnementales.

Epistémologie et méthodologie de la recherche

Cette manière d'envisager la relation au cheval privilégie les approches sensibles, tant du point de vue théorique qu'empirique. Nous songeons aux travaux sur les émotions, déjà présents en creux, chez les pères fondateurs de la discipline sociologique[4]. Chez ces derniers, le symbolisme participe à la construction du lien social et au processus de socialisation. Le sensible permet de s'accorder avec la nature en jouant sur l'éveil des sens, renouvelant la compréhension des phénomènes sociaux. L'approche sensible permet l'ancrage des représentations (Bessy et Chateauraynaud, 2014) et place les nouvelles conduites émotionnelles comme enjeu des sciences sociales (Bernard, 2017).

Les chevaux concrétisent des expériences engageantes. Ils s'inscrivent au sein d'activités de plein air, développant le contact direct avec une nature détentrice des liens, que les humains doivent entretenir : respect de la faune et de la flore, intérêt pour les écosystèmes, mise en œuvre du développement durable durant les pratiques, souci écologique, développement physique et psychique.

Les perspectives proposées par les « humanités environnementales » permettent de saisir le sensible comme un élément de « reliance » (Bolle de Bal, 2009). Les liens inter-espèces sont une manière de faire société. Les humanités environnementales interrogent le monde d'aujourd'hui afin de mieux élaborer celui de demain (Choné et al., 2016). C'est aussi en ce sens que le cheval s'avère être un animal de choix.

De manière empirique, nous nous demandons alors comment le cheval contribue-t-il à développer des formes d'humanités.

Pour répondre à cette problématique nous avons choisi de présenter la mise en relation d'un public vulnérable (personnes en situation de handicap mental et physique) afin de montrer que non seulement le cheval est porteur de soin grâce aux dimensions sensibles qu'il transporte, mais qu'il permet aussi de dépasser les stigmates qui affectent les personnes porteuses de vulnérabilité, étendant la notion d'humanités bien-au-delà d'une simple relation inter-espèces.

La perspective introduite nous permet de réfléchir dans un premier temps aux accords réciproques entre le cheval et l'homme, tout en interrogeant dans un second temps ce qui compose cette relation et permet le rapprochement entre vivants[5].

La recherche menée consiste notamment à observer sur plusieurs séquences (un trimestre) un groupe constitué de huit cavalières adolescentes âgées de 13 à 16 ans, parmi lesquelles deux personnes en situation de handicap mental, séjournant durant la semaine en foyer et évaluées par l'accompagnant comme « renfermées » et pouvant faire preuve de « comportements agressifs envers les autres ». Ces cavalières évoluent au sein d'un espace clos, mais ouvert sur l'extérieur (un manège). Elles sont guidées par l'enseignant. Leur niveau équestre est de type débutant.

Premiers résultats : le développement d'une relation résonante

Les cavaliers développent des relations affectives avec les chevaux qui les poussent à les considérer comme des êtres « pensants » et « sentants » (Haraway, 2010) comme les humains, et donc tout autant vulnérables, lorsqu'il s'agit de ressentir leurs besoins, de les soigner ou d'entrer en relation. Cette considération nous invite à saisir les « habiletés », voire les « capabilités » (Nussbaum, 2012) comprises au sein de la relation inter-espèces. Le cheval donne un contenu à la relation. Il devient cet animal

qui permet de partager un même espace sur une même durée, par l'intermédiaire des sensations et des sentiments, inspirés et partagés par l'ensemble du groupe.

Le point de départ est celui d'un éprouvé : « l'on est touché par ce que l'on touche ». Ainsi la beauté de l'animal, mais aussi les manières dont il se déplace, sa locomotion et son langage sont les supports d'une attention ciblée. La proximité éprouvée avec l'animal et son environnement constituent des moments libérant des émotions capables d'ouvrir les personnes en situation de handicap vers elles-mêmes et les autres, humains et non-humains. Les cavalières interrogées disent « comprendre leurs chevaux », « savoir ce qu'ils veulent », mais surtout le cheval leur « parle », il « répond » à leur demande. Cela se voit « dans ses yeux », « lorsqu'il se frotte », « qu'il tend [dresse] les oreilles ».

Nous savons déjà que la mise en relation des chevaux avec des personnes en situation de handicap s'insère dans des formes de soins qui s'appuient sur les réactions positives suscitées par le contact animalier (Michalon, 2014).

Le contact avec le corps du cheval durant les moments de soins, engage le propre corps de la personne, mais il instaure aussi une forme de don et de contre don immédiat. Nous insistons sur « l'équithérapie [qui] se concentre sur la médiatisation par le cheval autour des dimensions psychiques et corporelles »[6]. Le cheval paraît détenir la capacité de socialiser un individu en situation de handicap ou de troubles du comportement (polyhandicap, trouble du spectre autistique, burn-out …). Nous ne pouvons ici détailler les tenants professionnels de ces situations observées en partie[7]. Le cheval ne ressent pas le handicap, ou pourrait-on affirmer à la suite des travaux d'Erving Goffman (1975), de stigmate. Il éprouve les émotions ressenties par la personne et devient un miroir révélateur, proposant « sa manière d'être au monde ». On peut alors parler « d'apprivoisement réciproque » de l'ordre de l'affectivité que l'on retrouve au sein des études recensées (Boyer et al., 2010).

Pour nombre de professionnels, le cheval agirait comme un miroir permettant une « restauration de soi ». Elle mise sur les effets corporels et les affects qui se dégagent lorsque hommes et chevaux sont mis en présence. Ces derniers seraient « capables » d'établir un dialogue non-verbal avec l'humain, à la manière des neurones miroirs[8] dont les deux espèces sont dotées. Par cet effet, un cheval calme et apaisé permet à l'individu à son contact, de se décentrer de son handicap, afin de développer la relation au cheval et aux autres membres du groupe (plusieurs séances sont nécessaires et varient selon les situations et les individus).

On peut mieux comprendre l'idée d'un cheval médiateur. Celui-ci est déjà, avec la démocratisation de l'équitation, un tremplin du *care*[9] qui définit la situation ici et maintenant comme l'enjeu du soin. En s'occupant du cheval, plus exactement, en le pansant (activités liées à ses soins corporels comme curer les pieds, brosser le corps et les crins), on panse ses propres blessures.

Les thérapies et l'accompagnement des publics sensibles s'observent dans des

situations les plus diverses au cours desquelles le cheval constitue une mise à l'épreuve des capacités d'ouverture et d'exploration détenues par chacun : Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), prisons, foyers, hôpitaux sont des lieux qui ouvrent de nouveaux métiers et de nouvelles perspectives pour les pensionnaires. Cela n'a rien de surprenant que le cheval puisse s'inviter au sein de structures fermées[10], lui qui est porteur d'un imaginaire de liberté. On comprend que le cheval représente une porte de sortie de l'institution et un pont[11] pour reprendre possession de son corps et de ses affects.

Vers une herméneutique des humanités environnementales

Les travaux fondateurs de Philippe Descola (2005) mais aussi ceux de Marcel Jollivet (1992) ou encore de Baptiste Morizot (2020) permettent d'entrevoir la médiation équine comme une forme d'effacement de frontières nature/culture reposant sur un processus de considération réciproque.

Nous avons choisi le cas de l'équithérapie qui consiste à mettre en relation des publics vulnérables, porteurs d'un handicap principalement mental, avec des chevaux, en se référant aux « capabilités » mises en œuvre de part et d'autre des deux espèces, en vue d'améliorer les relations sociales.

La relation au cheval est de plus en plus considérée comme ayant un caractère bienfaisant sur le plan moteur et mental de manière globale, qu'elle soit liée à des personnes en situation de handicap ou non. Cette relation est non seulement le résultat d'une histoire commune entre les deux espèces mais elle assoit aujourd'hui nombre de pratiques équestres. Ainsi, l'inscription du cheval et de l'équitation au sein du patrimoine immatériel est un exemple attestant de ces considérations. Faire perdurer les « œuvres » et les productions du cheval dans la société permettent de mettre en avant la position mémorielle du cheval dans notre histoire. Ce goût pour l'impérissable est selon Hannah Arendt (1958) la véritable valeur de l'humanité, dans le sens d'humanisme, aller vers l'Autre, ce qui peut conduire au soin et à la protection. La sensibilité développée à l'égard du cheval permet de songer que le sens des humanités environnementales se situe au sein des relations sensibles développées avec les équidés.

Le contact sensible avec les chevaux rend compte d'expériences individuelles s'inscrivant néanmoins au sein d'un cadre collectif. Les cavaliers observés, au contact du cheval, se réapproprient leur environnement et ne distinguent plus la vulnérabilité des uns et des autres au profit des échanges entre eux et leur monture. Le handicap paraît s'effacer et les catégories entre humains (normaux-anormaux) n'auraient plus lieu d'être durant ces moments passés en commun.

Dans ce contexte, le cheval trouve une place dans la société, où il n'est pas un simple objet d'exploitation. Corinne Pelluchon (2021) nous encourage à davantage de considération pour l'ensemble du vivant. Les animaux nous inspirent car ils touchent au cœur de notre humanité. Nous entamons un nouvel âge, celui du « vivant », qui accepte la vulnérabilité de tous les êtres. Dans notre exemple, cheval et humain peuvent rencontrer des situations de fragilité et de ruptures, pouvant être surmontées par la relation. Celle-ci nous impose de réfléchir aux conditions de vie des uns et des autres (Houdayer, 2021). C'est là que les sensibilités se réveillent et peuvent faire changer certaines pratiques qui apparaissent inconvenantes si l'on se place cette fois-ci du côté animal en considérant ses besoins. Les émotions du cheval nous ouvrent des perspectives concernant un bien-être relationnel. Les praticiens du soin ont la conviction qu'il existe une plus-value animale car les animaux apportent un « mieux-être ». C'est l'occasion pour l'homme de prendre conscience de ses attaches avec le monde du vivant pour nouer des relations fécondes encourageant la perspective d'un bien-être mutuel.

On peut alors considérer que la sympathie et l'empathie pour le cheval constituent les gardiens de son bien-être au travail et des retombées positives induites. L'interaction réciproque reste la base d'une « contagion émotionnelle » (Haag, 2019) qui, comme nous avons essayé de le montrer possède des effets bénéfiques pour chacune des parties. Le cheval semble bel et bien être en capacité de socialiser un individu si les conditions nécessaires à son bien-être et à sa capacité d'expression sont réunies[12]. Nous possédons ainsi une relation de dépendance réciproque avec les chevaux qui nous oblige à les voir autrement que comme des objets pour envisager non seulement leurs besoins mais aussi leurs attentes. Dans ce cadre, le cheval devient un intercesseur entre les vivants (Morizot, 2020) car il manifeste nos rapports de dépendance et de réciprocité les uns avec les autres.

Le cheval illustre l'univers de ces Autres auxquels nous ne prêtons pas toujours la considération nécessaire aux relations existentielles. L'animal s'inscrit aujourd'hui au sein d'un décor où il fait figure de ressources et de projection symbolique. Cependant ce que nous avons voulu montrer c'est qu'au-delà des représentations de la nature dont l'animal est porteur et des symboles historiques qui le traversent, le cheval est avant tout un animal dégageant des formes de sensibilité permettant d'accéder à des formes de ressentir, de comprendre et de percevoir les autres vivants à travers lui, comme appartenant à la même communauté des vivants.

Bibliographie

Arendt, H. (2002) [1958]. *Condition de l'homme moderne*. Paris : Poche.

Bernard, J. (2017). *La concurrence des sentiments. Une sociologie des émotions*. Paris : Métailié.

Bessy, B. et Chateauraynaud, F. (2014). *Experts et faussaires. Pour une sociologie de la perception*. Paris : Editions Petra.

Bolle De Bal, M. (2009). Éthique de reliance : une vision duelle illustrée par Edgar Morin et Michel Maffesoli. *Nouvelle revue de psychosociologie*, vol. 2, no 8, 187-198.

Boyer, F., Burgat, F., Pastoureau, M. and Descola, P. (2010). *Qui sont les animaux ?* Paris : Poche.

Choné, A., Hajek, I. and Hamman, P. (dir.) (2016). *Guide des humanités environnementales*. Villeneuve-d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.

Descola P. (2005). *Par-delà nature et culture*. Paris : Gallimard.

Goffman, E. (1975). *Stigmate : Les usages sociaux des handicaps*. Paris : Broché.

Haag, C. (2019). *La contagion émotionnelle*. Paris : Albin Michel.

Haraway, D. (2008). *When species meet*. Minnesota : University of Minnesota Press.

Haraway, D. (2010). *Manifeste des espèces de compagnie. Chiens, humains et autres partenaires*. Paris : Eclat.

Houdayer, H, (2021). *Le Cheval dans tous ses états*. Limoges : Lavauzelle.

Jollivet, M. (1992). *Sciences de la nature, sciences de la société : les passeurs de frontières*. Paris : CNRS.

Maffesoli, M. (1990). L'écologisation du monde social. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*. No 24, 25-32. https://doi.org/10.7202/1033933ar

Michalon, J. (2014). *Panser avec les animaux : Sociologie du soin par le contact animalier*. Paris : Presses des Mines.

Morizot, B, (2020). *Manières d'être vivant*. Arles : Actes Sud.

Nussbaum, M. (2012). *Capabilités. Comment créer les conditions pour un monde plus juste ?*. Paris : Climats-Flammarion.

Pelluchon, C. (2021). *Les Lumières à l'âge du vivant*. Paris : Seuil.

Weber, M. (1995) [1919]. *Economie et société*. Tome 1 : *Les catégories de la sociologie*. Paris : Editions Pocket.

[1] Loi n° 2021-1539 du 30 novembre 2021 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes. https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044387560 page consultée le 2 novembre 2022.

[2] Sans pour autant sous-estimer l'enjeu économique de la filière équine et ses dérivés (produits, spectacles, vente).

[3] https://www.ffe.com/ site consulté le 28 mai 2023.

[4] Auguste Comte et Emile Durkheim, à travers l'étude des phénomènes religieux ont décrit les émotions comme faisant partie intégrante de la vie collective. Max Weber a utilisé les croyances religieuses afin de proposer une version du capitalisme imprégnée de convictions.

[5] Par la suite, mais nous n'exposerons pas ici les résultats d'une recherche en cours, cela nous amène à l'hypothèse selon laquelle le cheval puisse dépasser les dichotomies normal-anormal constitutive d'une pensée spéciste.

[6] Définition élaborée par la *Société Française d'Equithérapie* lors de l'adoption de la *Charte d'éthique et de déontologie des équithérapeutes* en 2006

[7] Enquêtes réalisées par Taciana Pasturel auprès d'organismes équestres dédiés aux soins de février à juillet 2022.

[8] Les neurones miroirs sont des cellules du cerveau qui favorisent les processus d'imitation présents dans l'environnement immédiat. Ils permettent ainsi de mieux comprendre les sentiments d'autrui. Un simple contact physique suffit à les activer.

[9] Le *care* est une relation de soin qui insiste sur le travail d'empathie et de rapprochement qu'opère le soignant à l'égard du patient. Sa visée dépasse celle du *cure* qui se contente de remédier à une situation passagère. On soigne mais on ne guérit pas dans la perspective du *cure*, car pour cela il faut justement s'investir dans la relation, ce qui demande du temps, de la patience et des qualités émotionnelles, propres au *care*.

[10] Michel Foucault définit les prisons et les hôpitaux comme des structures d'enfermement.

[11] Il s'agit d'un clin d'œil à la sociologie de Georg Simmel : la porte enferme, tandis que le pont sert de lien.

[12] Si l'on s'accorde avec les contenus du bien-être animal, définis par l'agence de sécurité alimentaire, l'usage du cheval implique de la bientraitance (soin et

alimentation) en tant que bien-être élémentaire. En y adjoignant un minimum de considérations pour ses libertés (les surfaces dont il peut disposer et la possibilité d'être au contact de ses congénères), nous trouvons un bien-être de base. Cependant les émotions du cheval nous ouvrent des perspectives concernant un bien-être relationnel. Il faut alors considérer que la sympathie et l'empathie pour le cheval constituent les gardiens de son bien-être au travail auprès des humains (Houdayer, 2021).